

Grand-Duché de Luxembourg

ETABLISSEMENT DE
RADIODIFFUSION SOCIOCULTURELLE
ETABLISSEMENT PUBLIC

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration RSC
du 22 avril 2020
(4/2020)

Présents :

Madame	Véronique Faber, Présidente
Mesdames	Nancy Braun, Tania Brugnoli, Dominique Hansen, Renée Wagener, Membres
Monsieur	Jean-Marie Haensel, Raphaël Kies, François Mousel, Membres
Madame	Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
Monsieur	Marc Gerges, Directeur
Madame	Laure Bourguignon, Secrétaire

Excusé :

Madame	Michèle Vallenthini, Membre
--------	-----------------------------

Suite à l'état de crise décrété par le Gouvernement en date du 18 mars 2020, et en conformité avec le Règlement grand-ducal du 20 mars 2020 portant introduction de mesures concernant la tenue de réunions dans les sociétés et dans les autres personnes morales, la présente réunion du Conseil d'administration de la radio socioculturelle a eu valablement lieu par recours à la visioconférence.

1. Point sur l'état d'avancement de la médiation – en absence du Directeur

La Présidente informe le Conseil sur l'état d'avancement de la médiation.

2. Adoption de l'ordre du jour

Les points 6 et 8 sont reportés. Un point 4a a été ajouté.

3. Adoption du projet du procès-verbal de la réunion du 26 février 2020

Le procès-verbal de la réunion du 26 février 2020 est adopté.

4.

a. Résolution circulaire (envoyée pour approbation par procédure écrite aux membres du Conseil)

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes annuels 2018, mais dans le procès-verbal signé, il manquait la mention de l'allocation du résultat sur l'exercice suivant.

Le Conseil d'administration approuve l'allocation du résultat de l'exercice 2018 en réserves librement disponibles ou en résultats reportés par procédure écrite en date du 25 mars.

b. Adoption du bilan 2019

Le directeur présente et explique les principales lignes du budget aux membres du Conseil. Le bilan de 2019 et les comptes des profits et des pertes 2019 sont adoptés.

Le Conseil d'administration approuve l'allocation du résultat de l'exercice 2019 en réserves librement disponibles ou en résultats reportés.

5. Validation du bilan trimestriel (1/1 – 31/3/2020)

Le bilan trimestriel de mars 2020 est adopté par le Conseil.

6. Réévaluation du budget 2020 (pour information)

Ce point de l'ordre du jour est reporté pour avoir une vue d'ensemble sur les changements budgétaires à la suite du confinement et des adaptations faites.

7. Mise à jour recrutement et ressources humaines

Le directeur a informé le Conseil de deux nouveaux recrutements CDD (un pour le service animation et un pour le service actualité). Un membre demande des explications sur le fait qu'une personne a été embauchée sous contrat CDD au service « Rédaction » sans consultation des responsables du service. La présidente demande un aperçu de la situation des ressources humaines pour la rédaction en vue d'évaluer la possibilité d'offrir un CDI au lieu d'un CDD. Le Conseil propose de discuter plus amplement de l'organigramme après que la médiation a été conclue. Le directeur explique que la radio n'a reçu aucune candidature d'une journaliste pour le poste de journaliste. Vu l'urgence de renforcer l'équipe "Rédaction" selon les responsables de service, le directeur a alors pris la décision d'embaucher, sous réserve de l'approbation ultérieure du Conseil, une des deux candidates retenues pour le poste d'animation pour la mettre à disposition de la rédaction.

Un courriel a été adressé du 20 avril 2020 au Conseil d'Administration par le service culturel concernant un conflit au sein du personnel et pour demander quand le service sera retransféré vers la rédaction, comme validé début mars. La Commissaire a évoqué l'organisation de l'organigramme en vigueur et le Conseil d'Administration décide de saisir le médiateur pour adresser le contexte de la demande du service culturel. Le Conseil d'administration approuve la décision du directeur de reporter provisoirement le transfert du service culturel vers la rédaction et prendra une décision finale lors de la prochaine réunion du Conseil.

8. Validation d'un CDI profile « journaliste »

Ce point de l'ordre du jour est reporté suite aux discussions du point 7 et en attente d'un aperçu de la situation des ressources humaines pour la rédaction.

9. Divers :

a. Etat d'avancement du rapport annuel 2019

Le directeur circulera une version finale du rapport annuel, qui sera adopté par le Conseil par procédure écrite.

Le Conseil d'administration est mis au courant des statistiques sur l'écoute. Il souhaite avoir des indications plus précises sur l'écoute des émissions.

b. Changements au niveau du programme et technique suite à la crise du Covid-19

La radio 100,7 a commencé à se préparer dès fin février à des éventuelles mesures de quarantaine. Suite à ces préparations et à la collaboration étroite et exemplaire de toute l'équipe, la radio a pu rapidement entrer en mode « crise », permettant ainsi la continuité de la radio et du service public.

Ceci s'est illustré, sur le plan technique, à travers le recours quasi exclusif au télétravail, permettant la retransmission à distance des émissions.

En même temps, la programmation a été adaptée temporairement à la situation de confinement, et a été axée sur la santé physique et morale des citoyens (fitness, relaxation, nutrition), ce qui a pris la forme de nouvelles émissions (Klassesall, Generatiounen, Crazy Quarantine Sessions, Jazz, Rock a Gaardebounen, ...), qui sont également disponibles en ligne.

Le Conseil propose de faire un sondage à travers internet afin de recueillir l'opinion des auditeurs en vue de ces changements.

c. Perspectives pour la suite de la discussion parlementaire sur une loi de media de service public

Suite à la pandémie du Covid-19, les réunions préparatoires du débat prévues au sein de la Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications ont été suspendues. Les discussions devraient reprendre le plus rapidement possible.

d. Candidature pour le EBU Board Nomination Committee

Le Conseil exécutif de l'UER (Union Européenne de Radio-Télévision) a décidé de retenir la candidature de Mr. Gerges en tant que membre du Comité de nomination au Conseil.

Mr. Gerges donne un aperçu aux membres du Conseil des discussions qui ont eu lieu au sein de l'UER.

e. Prochaine date

La prochaine réunion du Conseil est fixée pour le 2 juin à 14.30 heures.

Luxembourg, le 22 avril 2020